

DÉLIBÉRATION N° 2024-10 – Affectation des résultats du CIAS

L'an deux mille vingt-quatre, le Trois Avril à ARUDY
Le conseil d'administration du CIAS
Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses
séances,
Sous la présidence de Monsieur CASAUBON,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau.

PRÉSENTS : CASAUBON Jean-Paul, Président ; BLANCHET Anne, Elue ; BELLOCQ Chantal, Représentante association personnes âgées ; GARROCQ Jean-Pierre, Vice-Président ; AUSSANT Claude, Elu ; BUNEL Marcel, Représentant diverses associations locales ; PARGARDE Didier, Représentant association personnes handicapées ; BERGES Marie-Françoise, Représentante association insertion et lutte contre les exclusions

EXCUSÉS : DESSEIN Michaël, Elu

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRÉSIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'instruction budgétaire M14 et M22,

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, à l'unanimité,

Après avoir approuvé, ce jour, le compte administratif de l'exercice 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de -13 776.67 €
- Un excédent reporté de0 €

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :-13 776.67 €

- Un excédent d'investissement de 0 €
- Un excédent reporté de 100 000 €

Soit un excédent de financement de : 100 000 €

Le rapport entendu,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré - à l'unanimité des membres présents

- « Pour » : 8 voix - « Contre » : 0 voix - « Blancs » : 0 voix.

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : DEFICIT -13 776.67 €

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) 0 €

RESULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) -13 776.67 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT 100 000 €

Jean-Paul CASAUBON,
Président de la CCVO,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau

